

 *The version you're consulting is not definitive. This programme still may change. The final version will be published on 1th June.*

At Mons - 30 credits - 1 year - Shift schedule - In French
 Dissertation/Graduation Project : **NO** - Internship : **YES**
 Activities in English: **NO** - Activities in other languages : **NO**
 Activities on other sites : **NO**
 Main study domain : **Sciences politiques et sociales**
 Organized by: **Faculty of Economic, Social and Political Sciences and
 Communication (ESPO)**
 Programme acronym: **POSM2A** - Francophone Certification Framework: 7

Table of contents

Introduction	2
Teaching profile	3
Learning outcomes	3
Programme	4
Detailed programme by subject	4
The programme's courses and learning outcomes	6
Information	7
Access Requirements	7
Specific professional rules	8
Evaluation	8
Contacts	8

POSM2A - Introduction

Introduction

Introduction

ATTENTION :

Cette formation n'est plus ouverte aux nouvelles inscriptions. Les personnes qui y étaient inscrites avant 2025 peuvent cependant s'y réinscrire pour la terminer. Les étudiants réinscrits en 2025-26 qui n'auront pas obtenu leur diplôme à l'issue de 2025-26 auront l'année académique 2026-27 pour valider les unités d'enseignement manquantes. Si le diplôme n'est pas acquis fin 2026-27, il faudra alors s'inscrire dans un Master en enseignement section 5.

Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faut entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Voir la [liste des Masters en enseignement](#).

POSM2A - Teaching profile

Learning outcomes

Le programme s'adresse aux personnes qui souhaitent enseigner leur discipline aux élèves de l'enseignement secondaire supérieur.

L'enseignant d'aujourd'hui est appelé à jouer un rôle essentiel auprès de ses élèves, ainsi que le précise le « décret-missions » du 24 juillet 1997 :

1. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Pour préparer les futurs enseignants à remplir ce rôle ambitieux et exigeant, le programme d'agrégation vise l'acquisition des compétences suivantes :

Comprendre l'institution scolaire, son cadre et ses acteurs

- Quelles sont les interactions du système éducatif avec la société actuelle?
- Comment les adolescents d'aujourd'hui vivent-ils leur rapport à l'école, aux adultes enseignants et éducateurs, à l'autorité?
- Comment fonctionne une équipe enseignante?

Concevoir, structurer, gérer et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage

- Comment concevoir des séquences d'enseignements variées et motivantes?
- Comment aménager des situations d'apprentissage efficaces en s'appuyant sur une maîtrise solide de sa discipline et des sciences de l'éducation?
- Comment transposer ce savoir disciplinaire en activités d'appropriation de savoirs pour les élèves et comment évaluer les acquis des élèves?

Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte

- Comment développer une véritable attitude réflexive sur sa pratique dans un contexte et avec un public particuliers?
- Comment fonder cette réflexion sur des critères didactiques et éthiques ainsi que sur des références aux recherches en éducation?

On successful completion of this programme, each student is able to :

1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.
 - 1.1. Situer et s'approprier le rôle attribué à l'enseignant au sein de l'institution scolaire, en référence aux textes légaux.
 - 1.2. Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.
 - 1.3. Maîtriser et mobiliser les compétences communicationnelles et relationnelles indispensables pour exercer la profession d'enseignant.
 - 1.4. Dialoguer et collaborer de manière constructive avec les partenaires éducatifs impliqués dans les activités de formation (en séminaires et stages : directeurs, superviseurs, maîtres de stage et autres stagiaires).
2. Enseigner en situations authentiques et variées.
 - 2.1. Intégrer des attitudes et comportements pédagogiques au service de l'apprentissage individuel et collectif, et de la gestion du groupe-classe.
 - 2.2. Acquérir et exploiter la didactique et l'épistémologie disciplinaires qui guident l'action pédagogique.
 - 2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.
 - 2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes.
 - 2.5. Piloter et réguler la mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage.
 - 2.6. Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner.
 - 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques.
3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.
 - 3.1. Mesurer les principaux enjeux éthiques liés à la pratique quotidienne.
 - 3.2. Interroger ses représentations et conceptions initiales en vue de les faire évoluer.
 - 3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation.
 - 3.4. Intégrer une logique d'apprentissage et de développement continu indispensable pour évoluer positivement dans le monde scolaire, en lien avec la réalité sociétale.

POSM2A Programme

Detailed programme by subject

IMPORTANT NOTE: In accordance with article 138 para. 4 of the decree of 7 November 2013 concerning higher education and the academic organisation of studies, teaching practice placements will not be assessed in the September session. Students are required to make every effort to successfully complete the teaching practice in the June session, subject to having to retake the year.

ATTENTION :

Cette formation n'est plus ouverte aux nouvelles inscriptions. Les personnes qui y étaient inscrites avant 2025 peuvent cependant s'y réinscrire pour la terminer. Les étudiants réinscrits en 2025-26 qui n'auront pas obtenu leur diplôme à l'issue de 2025-26 auront l'année académique 2026-27 pour valider les unités d'enseignement manquantes. Si le diplôme n'est pas acquis fin 2026-27, il faudra alors s'inscrire dans un Master en enseignement section 5.

Dès septembre 2025, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faut entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Voir la [liste des Masters en enseignement](#).

- Mandatory
- ⊗ Optional
- △ Not offered in 2025-2026
- ⊙ Not offered in 2025-2026 but offered the following year
- ⊕ Offered in 2025-2026 but not the following year
- △ ⊕ Not offered in 2025-2026 or the following year
- Activity with requisites
- ⊕ Open to incoming exchange students
- ⊗ Not open to incoming exchange students
- (FR) Teaching language (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Click on the course title to see detailed informations (objectives, methods, evaluation...)

o Tronc commun

o Axe socio-culturel

○ MAGRE2105	Sociologie de l'éducation et de la jeunesse		10 [q2] [30h] [3 Credits] △ ⊕
○ MAGRE2116	Législation scolaire y inclus les aspects juridiques de la neutralité		10 [q1] [15h] [2 Credits] △ ⊕
○ MAGRE2121	Approche socio-politique des systèmes éducatifs et observation de l'institution scolaire, y inclus les dimensions démocratiques et citoyennes de l'éducation	Miguel Souto Lopez	10 [q1+q2] [30h+10h] [3 Credits] △ ⊕
○ MAGRE2110	Analyse socio-didactique des dispositifs d'enseignement	Miguel Souto Lopez	10 [q2] [15h] [2 Credits] △ ⊕

o Axe pédagogique

○ MAGRE2108	Compétences numériques		10 [q1] [15h] [2 Credits] △ ⊕
○ MAGRE2113	Didactique des sciences sociales		10 [q1] [30h] [3 Credits] △ ⊕
○ MAGRE2118	Didactique du qualifiant dans les domaines des sciences économiques et des sciences humaines et sociales		10 [q1] [15h] [2 Credits] △ ⊕
○ MAGRE2120	Didactique du qualifiant dans le domaine des sciences humaines et sociales		10 [q1] [15h] [2 Credits] △ ⊕

o Axe socio-affectif

○ MAGRE2115	Gestion des groupes et des conflits		10 [q2] [0h+15h] [1 Credits] △ ⊕
○ MAGRE2104	Psychologie de l'apprentissage et du développement de l'adolescence		10 [q2] [30h] [3 Credits] △ ⊕

o Axe savoir-faire

Les UE MAGRE2102 et MAGRE2103 doivent obligatoirement se prendre simultanément.

○ MAGRE2106	Micro-enseignement		10 [q1] [0h+15h] [1 Credits] Δ ⓘ
○ MAGRE2103	Séminaire d'accompagnement des stages d'enseignement		10 [q1+q2] [15h+0h] [2 Credits] Δ ⓘ
○ MAGRE2102	Stages d'enseignement		10 [q1+q2] [0h+40h] [4 Credits] ⓘ

The programme's courses and learning outcomes

For each UCLouvain training programme, a [reference framework of learning outcomes](#) specifies the the skills expected of every graduate on completion of the programme. Course unit descriptions specify targeted learning outcomes, as well as the unit's contribution to reference framework of learning outcomes.

POSM2A - Information

Access Requirements

*In the event of the divergence between the different linguistic versions of the present conditions, the French version shall prevail.
Decree of 7 November 2013 defining the landscape of higher education and the academic organization of studies.
The admission requirements must be met prior to enrolment in the University.*

Unless explicitly mentioned, the bachelor's, master's and licentiate degrees listed on this page are to be understood as those issued by an institution of the French, Flemish or German-speaking Community, or by the Royal Military Academy.

In the event of the divergence between the different linguistic versions of the present conditions, the French version shall prevail.

SUMMARY

- [General access requirements](#)

General access requirements

Secondary school teacher training (AESS) is open only to holders of a Master's (second-cycle) degree awarded within the French Community of Belgium or a degree obtained abroad and deemed [equivalent in accordance with this Decree](#), a European directive, an international convention or other legislation, subject to the same requirements.

Students in the final stages of a minimum 120-credit Master's degree at an institution in the French Community may simultaneously enrol for teacher training. However, students admitted on these terms cannot be officially accepted until they have obtained the necessary Master's degree.

Specific professional rules

Successful completion of the Teacher Training Certificate (upper secondary education) leads to the award of the title of secondary school education specialist.

The [Réforme des Titres et Fonctions](#) ("Titles and Functions Reform"), in force since 1 September 2016, is intended to harmonise the titles, functions and pay scales of basic and secondary education professionals in French Community of Belgium networks.

It also aims to guarantee the priority of preferred titles over minimum titles and to establish a regime for titles in short supply.

AESS holders can learn which functions they can carry out and the pay scales from which they can benefit by [clicking here](#).

The university cannot be held responsible for any problems that students may encounter at a later date with a view to a teaching appointment in the French Community of Belgium.

Evaluation

The evaluation methods comply with the [regulations concerning studies and exams](#). More detailed explanation of the modalities specific to each learning unit are available on their description sheets under the heading "Learning outcomes evaluation method".

Plusieurs méthodes d'évaluation sont mises en oeuvre dans ce programme :

- **l'évaluation continue** des productions/apprentissages de chaque groupe d'étudiants : présentations en public, animation de débats, rapports écrits ;
- **l'évaluation individuelle** des apprentissages : via les examens écrits et oraux. La production de rapports de stage,... dans lesquels peuvent être évalués le recul critique mais aussi l'intégration dans un travail de groupe.

Contacts

Curriculum Management

Entity	
Structure entity	SSH/ESPO/AGES
Denomination	(AGES)
Faculty	Faculty of Economic, Social and Political Sciences and Communication (ESPO)
Sector	Human Sciences (SSH)
Acronym	AGES
Postal address	Chaussée de Binche 151 - bte M1.01.01 7000 Mons
Website	www.uclouvain.be/ages

Academic supervisor: [Géraldine André](#)

Jury

- President: [Fabrice Dhume](#)
- Secretary: [Julie Louette](#)

Useful Contact(s)

- Gestionnaire administrative de programme: [Valérie Dupont](#)
- Information pour les futurs étudiants (Nicolas Hurtado de Jesus - tél. +32 (0)65 323 327):: info-mons@uclouvain.be
- Les demandes de dérogation pour non finançabilité (email reçu par SIC) doivent être envoyées par mail au SAFI dans les 7 jours qui suivent la réception du mail de SIC ou au plus tard le 30 septembre 16h00.: safi@uclouvain.be

